

LA CALOMNIE.

« Cependant Raimbault se disposait à revenir, tout heureux du succès de son ambassade. Il voulait seulement prolonger son séjour à Rome pendant la semaine sainte, à laquelle on touchait, afin d'assister aux cérémonies magnifiques qui s'y célèbrent à cette époque, avec un éclat inconnu dans tous les autres pays de la chrétienté, il voulait aussi y faire ses pâques. Rappelez-vous bien, en effet, ce que je vous ai dit de Raimbault, et d'ailleurs, n'en connaissons-nous pas tous, de ces hommes qui, pendant onze mois et plus, se divertissent en compagnie du diable, et refont leur paix avec Dieu pendant une quinzaine environ ? et de ces autres, pires encore, qui, pendant toute l'année, vont sans cesse de Dieu au diable et du diable à Dieu ? Raimbault appartenait à la première de ces catégories. aussi, lorsqu'il eut fait choix d'un prêtre pour se confesser, s'accusa-t-il sincèrement de ses péchés, de ceux même qu'il croyait les plus véniels, et, entre autres, de s'être vanté d'avoir séduit une jeune fille, et de lui avoir fait voler une croix pour la montrer en témoignage à ses amis. « Cette croix, ajouta-t-il, je suis prêt à la rendre à celle à qui elle appartient.—Et l'honneur que vous lui avez volé, êtes-vous prêt aussi à le lui rendre ? » s'écria le confesseur.— « Comment faire ? » répondit Raimbault. « En répandant de faux bruits sur elle, je n'ai pas été mû par l'intention de la déshonorer, et je ne crois pas que mes paroles aient produit tout le mal que vous imaginez. Comment, d'ailleurs, retrouver tous les jeunes gens auprès desquels je me suis sottement vanté ? et n'est-ce pas un de ces bruits qu'il vaut mieux laisser dormir, et qu'on grossit et envenime en les réveillant ? » Mais le bon religieux était loin d'être convaincu. « C'est un grand péché, répliqua-t-il, que la calomnie, même la plus légère. Ce n'est pas le calomniateur, mais bien le calomnié qui est le seul juge du mal qu'il a souffert. La réparation est nécessaire ; elle doit être immédiate et complète, et aller aussi loin qu'elle peut aller. La mort de l'innocent calomnié crie vengeance au tribunal de Dieu, et le crime est d'autant plus grand que plus haute est la vertu qu'elle prend pour sa victime. »

« Tels furent les discours, appuyés sur de beaux exemples de l'Écriture et des Vies des saints, à l'aide desquels le confesseur s'efforça d'amener Raim-

bault à réparer sa faute, en avouant à ses amis qu'il avait commis un mensonge : cet aveu devait être sa seule pénitence. Mais Raimbault, n'ayant pas voulu prendre l'engagement que son confesseur exigeait de lui, le quitta pour aller se jeter aux genoux d'un autre prêtre, puis encore d'un autre, qui tous deux lui répétèrent la même chose et lui imposèrent la même pénitence. Il persista à ne pas vouloir s'y soumettre ; et comme il n'entendait rien à la théologie ni aux cas de conscience, il pensa que le pape, qui était tout puissant dans l'Église, pourrait aussi lui épargner l'humiliation qu'il redoutait. Parfaitement accueilli par le saint-père à l'occasion de son ambassade, il espérait bien d'ailleurs en obtenir un petit service. Il se présenta donc devant lui, et lui demanda de vouloir bien l'entendre en confession. Le pape, qui était un très-saint homme, lui répondit qu'il était prêt à l'entendre, et reçut sa confession ; mais, lorsqu'il en vint à la pénitence, il lit absolument comme les autres confesseurs. Raimbault lui dit alors : « Ainsi que vous avez pu en juger, très-saint-père, ma confession ne vous a révélé aucun cas réservé, ni aucun péché d'une gravité telle que je n'eusse pu le confesser au moine le plus humble et en obtenir l'absolution. Si j'ai pris la liberté de venir me jeter à vos très-saints pieds, je n'y ai été poussé que par une seule cause : c'est qu'en réparation du péché que j'ai commis par mes discours sur cette jeune fille, tous les confesseurs auxquels je me suis adressé ont voulu m'imposer précisément la même pénitence que vous venez de m'imposer vous-même. Or, n'étant pas très-disposé à m'y soumettre, je désirerais que Votre Sainteté, usant de sa toute-puissance, me dispensât de l'accomplir, et l'échangeât contre une autre. Je suis prêt à dire autant d'aumônes, d'œuvres pies, et même, si vous l'exigez, et ce qui me paraît bien dur, autant de pèlerinages qu'il vous plaira d'ordonner : car, bien que cette dernière pénitence dût me porter un grand dommage, j'aimerais encore mieux m'y soumettre que d'accepter l'humiliation insupportable d'avouer que j'ai menti. »

« Le pape ne se laissa pas toucher, et, tout peiné qu'il était de renvoyer un de ces amis mécontent, et, qui plus est, un chrétien non absous, il ne persista pas moins à dire qu'il ne dépendait pas de lui de changer la pénitence. Il crut même à ce propos devoir expliquer à Raimbault la distinction qui existe entre les règles de justice et les règles de discipline, et comme quoi un pape pouvait en-

treindre celles-ci, mais non pas celles-là. Mais le chevalier ne comprenait pas ou ne voulait pas comprendre, et discutait toujours avec le saint-père, qui, cédant sans doute à une inspiration céleste, lui dit à la fin : « O mon fils ! Dieu sait combien je souffre de la résolution obstinée dans laquelle vous persistez, vous si bon et si dévoué à la sainte Église. Pourquoi ne puis-je accomplir pour vous cette pénitence, et prendre pour moi, serviteur des serviteurs de Dieu, cette humiliation qui vous répugne tant, et qui est cependant la seule qui vous remettra en paix avec Dieu et avec vous-même ? C'est là, en effet, une de ces humiliations qui élèvent l'homme, et cet acte de lâcheté selon le monde est en réalité un acte de courage devant Dieu. Mais puisque mes paroles n'ont pas le pouvoir de vous persuader, je crois bien que c'est Dieu qui, dans sa pitié pour vous, et en considération de vos autres mérites, m'inspire dans le choix d'une autre pénitence, et j'ai la confiance que lorsque vous l'aurez accomplie, il vous pardonnera le grand péché que vous avez commis, et tous les autres par surcroît. Voici quelle sera cette pénitence. Lorsque vous serez de retour dans votre ville, je demande que vous passiez dans la cathédrale, éveillé et priant dévotement, la nuit entière qui suivra le jour même de votre arrivée. Et maintenant y consentez-vous ? — Certainement, oui, » répondit Raimbault, pouvant à peine croire qu'il en serait quitte à si bon compte. « Ainsi donc, reprit le pape, je vous absous conditionnellement. Lorsque vous aurez accompli votre pénitence vos péchés vous seront remis. J'ajourne jusque-là votre pâque, qu'il vous sera permis de faire alors. » Lorsque la confession fut terminée, le pape prononça les paroles et les prières accoutumées ; puis Raimbault lui baisa les pieds et se retira tout satisfait. Peu de temps après, il quittait Rome et se mettait en route avec sa suite.

(La suite au prochain numéro)

JOURNAL POUR TOUS

ALBUM LITTÉRAIRE.

Publié tous les Jedis à Ottawa, Ont.,

par P. NAP. BUREAU.

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Toutes lettres, envois d'argent, etc., devront être adressés au soussigné.

P NAP BUREAU,
170 1/2 rue Sparks,) 171